

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 30 (1993)  
**Heft:** 1118

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Quand l'audace vient aux patrons

Visiblement le vote du 6 décembre dernier n'a pas mis le Conseil fédéral K.O. Conscient de la nécessité et de l'urgence pour la Suisse de s'adapter de manière autonome au droit européen, il a réussi le tour de force de présenter en moins de trois mois ses premières propositions en matière économique et sociale. Mieux, il les considère comme un tout cohérent qu'il demande au Parlement d'adopter en procédure accélérée. Exigence raisonnable puisque les députés ont déjà eu l'occasion d'examiner ces dossiers avant le 6 décembre.

Le Conseil fédéral, gouvernement de tous les partis, a su éviter l'écueil d'un programme unilatéral. Au volet économique de libéralisation répond un volet social qui doit assurer aux salariés et aux consommateurs leur place légitime dans le grand jeu de la concurrence. Pour le gouvernement, déréglementation ne rime pas avec retour à la loi de la jungle. Au Parlement maintenant de maintenir l'équilibre de ce programme. La tâche ne sera pas facile si l'on en croit les premiers grincements de dents des milieux patronaux.

Ces derniers semblent considérer le rejet du traité sur l'EEE comme un feu vert à la réalisation de leurs seules exigences. En cela ils se trompent lourdement. Il ne suffit pas de répéter inlassablement que la seule richesse dont dispose la Suisse c'est son capital humain. Encore faut-il respecter les salariés, leur assurer les conditions de développement et de dignité qui garantiront en définitive leur engagement et leur efficacité productive.

Or les organisations patronales continuent d'ignorer l'importance de la qualité des relations sociales pour la marche de l'économie. Elles ne rêvent que de vider les conventions collectives de leur contenu substantiel, sans égard pour les avantages indiscutables de la paix du travail. Elles rejettent d'emblée la concrétisation de l'égalité salariale entre hommes et femmes. Tout en se convertissant du bout des lèvres au développement durable, elles continuent

de croire que la protection de l'environnement est un luxe aujourd'hui superflu. Elles croient pouvoir bâtrir leur force sur la faiblesse des salariés et la naïveté des consommateurs et prétendent maintenant détenir seules les clés du redressement économique, pour autant qu'on les laisse agir à leur guise.

Mais, mesdames et messieurs les patrons, faut-il vous rappeler que vous n'avez rien fait jusqu'à présent, vous et les députés qui prennent soin de vos intérêts, pour que les conditions idéales que vousappelez de vos vœux se réalisent ? Et que vous portez une lourde responsabilité dans la situation difficile que nous connaissons ? Les banques, appâtées par l'argent facile, ont prêté de manière inconsidérée, attisant la spéculation immobilière et la hausse des loyers. Les industries, plutôt que d'adapter leurs structures, ont recouru à la main-d'œuvre étrangère. Tous ensemble vous vous êtes protégés par des ententes et des cartels. Tous ensemble vous avez freiné la révision du droit des sociétés qui aurait permis plus de transparence dans la marche des affaires et restitué aux actionnaires un véritable pouvoir de contrôle. Personne ne vous a vu monter au créneau pour dénoncer le scandale du prix du sol qui fait fondre la place industrielle helvétique : il était plus facile d'accuser les coûts salariaux. Crainfis et frileux, vous avez profité de la quiétude d'une économie protégée des vents de la concurrence, cette concurrence dont vous découvrez soudainement les vertus. Vous avez préféré engranger dans le court terme plutôt que de penser à l'avenir.

Aujourd'hui vous prônez l'audace et vous exigez des sacrifices de la part des autres. Mais à trop tirer sur la corde du côté de vos intérêts immédiats, vous allez la rompre et tous ensemble nous tomberons à l'eau. On dit de la droite française qu'elle est la plus bête du monde ; à cette aune, le patronat suisse pourrait bien occuper la tête du classement européen.

JD